



15ème législature

Question N° : 1856	De M. Éric Ciotti (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >justice	Tête d'analyse > Taux définitif de classement sur les infractions poursuivables en 2016.	Analyse > Taux définitif de classement sur les infractions poursuivables en 2016..
Question publiée au JO le : 10/10/2017 Réponse publiée au JO le : 13/03/2018 page : 2152		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le taux définitif de classement sur les infractions poursuivables en 2016.

Texte de la réponse

Traitement judiciaire des auteurs des affaires poursuivables Les données définitives de 2016 et les données provisoires de 2017 seront disponibles en mars 2018.